

## La Dépêche du Midi

Vendredi 2 août 2019

### Ramonville-Saint-Agne. L'ASEI veut adapter ses méthodes aux envies des personnes handicapées

Le centre Jean-Lagarde dépend de l'ASEI. Il y a quelques mois, 6 élèves de l'établissement ont réussi à autofinancer leur séjour à New York./ DR.



Cela fera soixante-dix ans l'an prochain que l'ASEI, association qui œuvre pour l'accompagnement, l'éducation, et l'insertion des personnes en situation de handicap, s'est imposé dans la région toulousaine comme un acteur économique majeur de l'économie sociale et solidaire. Quelques chiffres permettent de se faire une idée plus précise du poids de cette association : présente dans huit départements, l'ASEI gère 107 établissements et accompagne plus de 10 000 personnes chaque année. Il n'est pas rare que des parents originaires de différentes régions de France s'installent dans la région pour que leur enfant handicapé puisse bénéficier de ses services.

#### «Un changement de paradigme»

Il y a quelques jours, l'association a réuni 500 personnes à Labège pour évoquer les grandes orientations des cinq prochaines années. Des ambitions formulées après une réflexion collective de tous les adhérents. L'inclusion est la ligne directrice de ce nouveau projet. «La personne handicapée a des droits, nous allons étudier comment les mettre en œuvre. C'est un changement de paradigme, jusqu'à présent, on partait du principe qu'on savait ce qu'il lui fallait. Nous allons donc nous adapter à ses besoins, et surtout l'écouter», explique Nadine Barbottin, fière présidente de l'ASEI depuis 2014. Pour que l'inclusion devienne une réalité, l'association souhaite s'appuyer sur trois piliers : «l'autodétermination, la transformation, et l'ouverture ; et enfin, la transformation de la société, en particulier sur le handicap».

Pour ce faire, l'accent sera mis sur la formation des professionnels. Autres pistes envisagées : la médiatisation des actions de l'ASEI, et la promotion des innovations. «Si nous voulons être un acteur de l'innovation, il nous faut des fonds. Nous allons donc créer un fonds de dotation, ce qui nous permettra de choisir des projets», mentionne Nadine Barbottin.